



Evolution de la procédure Alden

Paris, le 8 Mars 2016 – Dans le cadre de la procédure contentieuse l’opposant à Alden aux Etats-Unis, Atari a été informée que l’audience qui devait initialement se tenir le 10 Mars 2016 a été reportée au 30 Mars 2016, et ce à l’initiative du juge en charge du dossier. Pour mémoire, Alden tente d’obtenir une réouverture du Chapter 11.

Le Groupe Atari continue de vigoureusement défendre ses droits dans toutes les procédures Alden. Pour plus d’informations, les lecteurs sont invités à se reporter à la Section 7.1 « risques financiers » de l’actualisation du Document de Référence du Groupe Atari enregistrée auprès de l’AMF le 22 janvier 2016 sous le numéro D.15-0825-A01.

A propos d’Atari

Atari, constitué d’Atari SA et de ses filiales, est un groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Pong®, ou Test Drive®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne (via un navigateur web, sur Facebook et en téléchargement) pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft, Nintendo et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d’autres média, des produits dérivés et l’édition.

Plus d’information sur : www.atari.com. L’action Atari (FR0010478248 – ATA) est éligible au PEA-PME

Contacts

Atari - Philippe Mularski, Directeur financier
Tel +33 1 83 64 61 58 - pm@atari-sa.com

Communication - Calyptus - Marie Calleux
Tel + 33 1 53 65 68 68 - atari@calyptus.net